Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0882025-DE

Délibération n° 088-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 12 novembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé

Absents excusés : Mme GODE Pascaline - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : SUBVENTION POUR VOYAGE PEDAGOGIQUE – SUBVENTION A ANNE LAURE DREAU

Le Maire informe l'assemblée que Anne-Laure DREAU sollicite une subvention pour le voyage pédagogique de sa fille Léa DREAU qui a séjourné en Espagne.

Le Maire propose de verser à Anne-Laure DREAU une subvention pour voyage pédagogique de sa fille d'un montant de 100 euros, sur présentation d'une attestation de l'école certifiant que sa fille à bien participé au voyage et sur présentation d'un RIB.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte que la commune verse à Anne-Laure DREAU une subvention de 100 € pour le voyage pédagogique de sa fille, Léa DREAU, qui a séjourné en Espagne,
- Dit que la subvention sera versée sur présentation d'une attestation de l'école certifiant que Léa DREAU a bien participé au voyage en Espagne et sur présentation d'un RIB.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)